dans lesquels la Fédération socialiste des Ardennes a adhéré à l'unité socialiste, alors que son adhésion a été sans regret, réserve, ni arrière pensée ;

Que par la résolution à prendre aujourd'hui il ne s'agit pas seulement de décider si les élus de la Fédération entreront ou non au Parti unifié, mais si la Fédération elle-même fera scission et reniera ses engagements contractés devant le prolétariat national ;

Qu'une résolution aussi extrême est hors de proportion avec la gravité intrinsèque de l'incident appréhé ci-dessus ;

Maintient son adhésion au principe de l'unité et invite ses élus parlementaires à demeurer au groupe parlementaire du Parti unifié ;

Décide en outre qu'une question sera soumise au prochain Congrès au sujet du cas Hervé, afin qu'une disposition précise soit introduite au règlement du Parti pour parer au retour de pareilles difficultés dans l'exercice de la propagande ;

Décide enfin, pour dégager toute solidarité avec la déviation anarchiste, d'adresser au Conseil national une demande de contrôle tendant à la radiation du citoyen Hervé de la Commission administrative et également à des mesures de contrôle contre le journal l'Avant-Garde.

On sait que la Fédération des Ardennes avait jusqu'à présent réservé son attitude ainsi que celles de ses élus.

Dans le Pas-de-Calais

Conformément aux résolutions prises dans la réunion préparatoire du samedi 27 mai, les délégués des groupements socialistes des différents parts du département du Pas-de-Calais se sont réunis à la Mairie de Leas, dimanche à 4 heures, au nombre de soixante douze.

Le Congrès ayant été strictement privé, nous nous bornerons à mentionner l'adoption à l'unanimité du principe de l'Unité sur les bases du Congrès de Paris, et la formation d'une Fédération socialiste du Pas-de-Calais. Une commission composée de cinq membres, les citoyens Salembier, Ferrand, Lerous, Moutremilie et Bougerie, est chargée de l'élaboration du règlement de cette Fédération.

Nous enregistrerons en outre l'engagement formel pris par les délégués de s'abstenir dorénavant de toute attaque contre les membres du parti socialiste unifié.

Faits Divers

REGIONAUX

Un accident de machine nous oblige à remettre à demain un certain nombre de nos informations régionales. Nous prions nos lecteurs et nos correspondants de nous en excuser.

Drame de la misère à Lille

Le cadavre de la femme Spitaels retrouvé

Nous avons dit avant-hier, que samedi soir, le cadavre de Spitaels, le malheureux soldat du 43e qui s'était noyé dans la Deûle, en compagnie de sa femme, avait été retrouvé. Le corps du désespéré est reconnu dimanche à l'hôpital militaire où il avait été transporté, sur le tombret de la 10e compagnie du 43e à laquelle appartenait Spitaels.

Des recherches se poursuivent, durant le même temps, pour retrouver le cadavre de la femme Spitaels, née Delamarre.

Lundi matin, ces recherches ont enfin donné un résultat. Le cadavre de la malheureuse a été repêché en aval de l'écluse de St-André et transporté à la morgue du cimetière de cette commune. Il y sera inhumé, vraisemblablement.

Agression contre un officier républicain

A SAINT-OMER

Le Lieutenant Cam-Cécille dont nous avons dû entretenu nos lecteurs a été dimanche, en cercle militaire de Saint-Omer, l'objet de violences.

Nous tenons connaître demain, le détail de cette inqualifiable campagne contre un officier républicain.

Terrible orage à Vendin-sur-Ecaillon

Deux hommes tués par la foudre

Dimanche, au cours d'un orage épouvantable, les nommés Brasselet Charles, 48 ans, puisatier, et son fils, Abel, 16 ans, se trouvaient dans les champs.

Ils furent tous deux foudroyés, ainsi qu'une vache qui paissait non loin.

Malgré les soins, ils ne purent être rappelés à la vie.

Rixe sanglante entre frères

A BILLY-MONTIGNY

Dimanche, vers onze heures du matin, une rixe sanglante s'est déroulée entre les frères Claix dans la cité numéro 10, en face de l'habitation numéro 290.

Claix Pierre, qui habite la Parisienne, est séparé de sa femme depuis dix-huit mois, laquelle vit en concubinage avec le frère de son mari, Claix Edouard et habite Montigny-en-Gohelle.

Depuis quelque temps, le faux ménage était venu chez un sieur Delsaut qui habite le numéro 290 de la cité numéro 10, pour l'aider au travail des champs.

Or, Claix Pierre apprit ce retour. Dimanche, passant dans les champs, il vit son frère qui travaillait en compagnie de Delsaux. Il les injuria et proféra à leur égard des menaces de mort.

Puis il partit, et vint s'installer devant la demeure de son frère, en jurant qu'il allait le tuer avec une brique qu'il tenait à la main. Les deux amis, Claix et Delsaux, revinrent bientôt des champs. Le mari abandonné s'avançait au-devant de son frère quand Delsaux intervint. Il prit Claix à bras-le-corps et le renversa au-dessus de la haie du jardin. C'est alors qu'Edouard Claix, armé d'une houe, s'avança et en frappa son frère à la tête, lorsqu'il essayait de se relever. Il retomba baigné dans une mare de sang. De nombreux passants s'emparèrent alors de l'assassin qui allait retrapper de plus belle, si sa houe ne lui avait été enlevée.

La gendarmerie avisée de ces faits, s'est rendue sur les lieux, et a mis le faux ménage en état d'arrestation.

L'état de la victime inspire de vives inquiétudes.

DRAME PASSIONNEL

à Anzin

Une femme tuée à coups de couteau. — La découverte du crime. — Trois ménages pour une femme. — L'enquête. — Descente du parquet. — L'autopsie — Le meurtrier en fuite. — S'est-il suicidé ?

La criminalité, après avoir eu comme une trêve, dans la région valenciennoise, subit une recrudescence. Après les drames de Douchy et de Bruay, voici à Anzin, une affaire qui se termine par une mort violente, et qui produit, dans le quartier populeux de Saint-Louis et de la Bleuse-Borne, une profonde émotion.

LE CRIME

Une ruelle étroite, qui donne de la rue de Condé à la Tuvaulerie, et qui par une brusque perpendiculaire, longe les bâtiments de l'établissement : c'est la ruelle Collart ; une petite cour est bordée de six ou sept logements.

Le premier à droite, était habité par la femme Vandaele, belge, née Maria-Joséphine Desmedt, 36 ans.

Deux portes plus loin, demeurait le nommé Verstreeppen Joseph, 42 ans, sujet belge aussi, ouvrier de la tuyauterie.

Dans la matinée, vers 9 heures, la jeune Marguerite François, 13 ans, qui habite également le coron, sortait de chez ses parents. Elle vit Verstreeppen entrer, « en pieds de bas » chez la femme Desmedt.

Presque aussitôt, elle entendait celle-ci crier : « Ae ! Aie ! Laisse-moi tranquille ! »

Un moment s'écoula et la jeune fille vit l'homme sortir, les yeux égarés, et se diriger du côté de l'usine.

Deux voisines, Zoé Ricq, femme Audebesse, et Morel Léontine, l'aperçurent également. Prévenues d'autre part par Marguerite François, elles se rendirent chez Desmedt. La petite fille de celle-ci, Léonie, 10 ans, était devant la maison, revenant d'une course ; mais ne pouvait rentrer, la porte étant fermée.

Léonie soulevée par la femme Ricq, regarda par la fenêtre et s'écria : « Maman est morte ».

Un autre voisin, un nommé Picard, enfonça la porte.

HORRIBLE SPECTACLE

Un épouvantable spectacle s'offrit aux regards des témoins. Dans le coin de la cheminée, à gauche, entre celle-ci et la table, la femme Vandaele gisait. Le corps, déjà morte, était comme recroquillé, la tête presque sous la table et les jambes repliées. Contre la cheminée, une mare de sang a déjà coagulé, dans laquelle deux longs couteaux de cuisine avaient été jetés.

La malheureuse, couchée sur le côté droit, portait à la gorge, à gauche, une profonde blessure, d'un coup qui avait dû être porté avec une violence inouïe ; un autre coup au côté gauche de la poitrine, sous le coude repliés, la main presque sur la plaie comme dans un mouvement de défense, et diverses entailles aux mains. Ces blessures avaient provoqué un épanchement sanguin considérable : le visage, les vêtements — un léger caraco de coton, rayé blanc et noir, un jupon noir, les bas eux-mêmes étaient maculés, plaqués, sanguinolents et des caillots se trouvaient jusque sous la table, à 50 centimètres du cadavre.

Joséphine Desmedt était au travail quand survint son meurtrier : car sur le lit, était resté un tricot commencé. De plus, le poêle était ouvert, le tisonnier près du « rond » de fonte qui ferme le foyer. Peut-être est-ce au moment où elle voulait arranger son feu, qu'elle fut attaquée.

La scène dut être courte. A part un pot à bière, renversé sur la table, pas de traces de lutte.

Près de la porte, un chaudron galvanisé était plein d'eau rougeâtre : l'assassin s'était lavé les mains avant de partir, son forfait accompli.

FAUX MENAGES

Nous rencontrons la femme Ricq et la fille Léontine Morel, qui furent presque les témoins du drame, et dont nous obtenons les renseignements qui permettent d'en établir la genèse.

Il y a plus de quinze ans que les époux Vandaele, venant de Belgique, s'étaient installés à Anzin, rue Saint-Louis, puis rue du Nord.

Verstreeppen était « logeur » dans la maison. Il ne tarda pas à supplanter le mari qui, dit-on, à la suite d'un piège que sa femme lui aurait tendu, aurait eu affaire avec la justice de son pays.

Les époux se séparèrent, Verstreeppen continua, plus de treize ans, à cohabiter avec son amante.

Celle-ci avait de son mari, une petite fille, actuellement âgée de 13 ans, et qui a dû être internée comme folle. De son concubin, il lui en restait deux, Louise, 10 ans, et Marcel 8 ans.

La femme Vandaele, en dehors de ses relations avec Verstreeppen, n'avait pas une vie très régulière. Mais il ne paraît pas que son concubin fût jaloux de ses caprices momentanés.

Pourtant, un jour, un autre ouvrier, François Joseph, travaillant à l'usine Maffiet, réussit sans doute à prendre dans le cœur de la voisine la place dont lui-même avait dépossédé le mari légitime.

Verstreeppen, victime du talion, fut lâché. François et Joséphine quittèrent Anzin pour Valenciennes. La femme Vandaele s'installa à l'avenue de Condé, 22, le 20 avril dernier.

Verstreeppen était allé se loger, emportant les meubles qui lui appartenaient, ruelle Collart.

Il y a trois jours, François, ayant trouvé une maison dans le coron où habite sa mère — sa sœur est la jeune fille qui entendit les plaintes de la victime — y vint lui-même, avec sa compagne, à laquelle ce voisinage de son « ancien » devait être fatal.

LES MOBILES DU CRIME. — LA PREMEDITATION

La présence près de lui de la femme avec laquelle il avait vécu si longtemps et qu'il disait aimer beaucoup ne fut évidemment pas sans surexciter la jalousie de Verstreeppen.

Un autre sentiment paraissait également influer sur lui : l'affection qu'il affirmait porter aux deux enfants nés de lui, dont François, prétendait-il, se souciait insuffisamment.

M. Boisenfant, débitant, demeurant derrière le coron, à l'enseigne : « Estaminet des Bons-Enfants », chez lequel Verstreeppen prenait sa pension, nous raconte qu'il y a sept à huit jours, une scène violente s'était produite entre les deux hommes.

Verstreeppen avait craché à la figure de François, en lui reprochant de ne pas soigner les enfants.

Depuis longtemps, disait-il, devant des camarades, il se plaignait de cela, et il avait manifesté son intention « d'en finir ».

On l'avait vu, quand il apercevait ces temps derniers, son ancienne compagne, avoir de véritables crises de larmes.

Hier surtout, la préoccupation de ses enfants se montra chez le meurtrier comme, autant sinon plus que la jalousie, déterminante du crime.

La femme Ricq et la fille Morel avaient remarqué les allures étranges de leur voisin. Levé de bonne heure, il allait, revenait, agité, comme sous l'impulsion d'une ivresse de la veille.

L'une de ses voisines lui avait dit : « Tu ne vas pas travailler, ce matin ? — Non répondit-il, je suis malade ».

Il était allé d'ailleurs jusqu'à la lavanderie et avait demandé la permission de s'absenter.

Avant installé devant sa porte un fauteuil d'osier, avec un oreiller, il s'y reposait de temps en temps, puis buvait une rasade d'une bouteille de vin blanc.

Vers huit heures et demie du matin il se rend chez Bonenfant où il prend une consommation. Tout de suite il parle d'une scène qui se serait passée la veille. Il accusait François d'avoir menacé le petit Marcel « de lui casser les reins », et il englobait Joséphine Desmedt dans sa réprobation : il ajoutait que François lui avait également raboté de le laisser embrasser les deux enfants.

Cela ne peut pas durer, s'écrie-t-il », et soulignant sa menace d'un geste brusque : « Il faut que ça finisse, que je fasse un crime ou que je me tue ! »

C'est alors qu'il retourne chez lui. Il rencontre Joséphine, qui l'aurait insulté en passant. Celle-ci va chez sa mère. François, elle a envoyé la petite Léonie chercher des pommes de terre. Franc-tireur, à Prisme, Verstreeppen comprend sans doute qu'il va pouvoir se venger, son exaltation grandit, il n'hésite plus : la fièvre du meurtre le pousse, et il va...

Quand Joséphine sort de la maison François, il est derrière elle. Elle rentre. Presque aussitôt, il pénètre dans la maison.

Quelques cris à peine sont entendus des voisins. Verstreeppen sort : le drame est consommé, la scène n'a pas duré plus de quelques minutes.

Hagard, le visage taché de sang, l'assassin crie aux femmes : « Ça y est », et part, vers le canal, sans précipitation, sans paraître s'enfuir.

L'ENQUETE. — TRANSPORT DU PARQUET. — L'AUTOPSIE

Avisé, M. Orliange, commissaire de police, s'est rendu à la première heure sur les lieux avec ses agents, et a commencé l'enquête.

En même temps, des gendarmes secondaient la police, et partaient effectuer des recherches pour retrouver Verstreeppen.

A 2 heures, le parquet de Valenciennes, représenté par MM. Laugée, procureur de la République, Gobert, juge d'instruction, Kokel, greffier, docteur Catrin, médecin-légiste, descendent par le tramway.

M. Orliange, commissaire, le maréchal-des-logis de gendarmerie sont également présents, et organisent le service autour de la maison du crime, car la foule des voisins et curieux, commentait l'événement grossit de minute en minute.

Les magistrats se rendent d'abord chez la victime.

On relève le cadavre, qui est transporté dans la pièce du fond, sur deux tables, pour l'autopsie.

Celle-ci est rapidement faite : le praticien constate une seule blessure grave : celle de la gorge. Le larynx a été sectionné d'un coup qui a dû être formidable, et qui a entraîné la mort immédiate.

Les autre plaies ont paru provenir de la défense que la malheureuse a dû essayer, en parant les coups.

La mise en bière a eu lieu aussitôt après ces constatations.

Le parquet a pris connaissance de la première enquête à laquelle la police avait procédé, a relevé l'état des lieux, puis s'est transporté chez Verstreeppen.

La maison est propreté, bien tenue. En face de la fenêtre, une machine à coudre recouverte d'une housse, meuble que Verstreeppen avait sans doute offert à sa compagne, puis repris.

Sur la table, un litre de vin blanc non entamé, que Verstreeppen avait peut-être préparé pour s'exciter encore.

Les souliers sont jetés de côté et d'autre. On sait en effet que l'assassin était en pantoufles de feutre et drap noir. L'une d'elles était restée près du cadavre et Verstreeppen l'avait perdue dans la courte lutte qu'il dut engager avec sa victime.

Dans la seconde chambre les deux lits ne sont pas défaits. L'un porte comme les empreintes de quelqu'un qui s'y serait posé, sans se coucher.

Les meubles ont été visités : on a saisi quelques papiers, pièces d'identité et lettres écrites en flamand.

Dans une cage, un malheureux canari a été oublié là.

L'INSTRUMENT DU CRIME

On se souvient que deux longs couteaux de cuisine, à lame triangulaire, effilée, l'un à manche de corne, noir, l'autre jaune, avaient été trouvés près du corps.

L'ami de Joséphine, François, dit «Dada» sera entendu pour savoir si tous les deux étaient à la maison, et si Verstreeppen ne serait pas venu armé d'un ce qui confirmerait la préméditation.

Les deux couteaux ont été emportés comme pièces à conviction.

A LA RECHERCHE DU MEURTRIER. — S'EST-IL SUICIDE ?

Ainsi que nous l'avons dit, depuis le matin, agents et gendarmes s'occupaient activement de rechercher Verstreeppen.

Grâce aux femmes Ricq et Morel, on avait eu un signalement très précis.

En partant, le meurtrier était vêtu d'un veston d'alpaga noir, d'une chemise de flanelle fantaisie, serrée par un cordonnet rouge, d'un pantalon de cretil bleu, coiffé d'une casquette grise, genre cycliste. Il ne devait avoir, on le sait, qu'une pantoufle. Dans une poche, il avait sa bouteille de vin.

De forte taille, le visage énergique, les yeux noirs et vifs, la moustache blonde, les cheveux châtains, il était très robuste.

Le canal, le marais de l'Epeux, tous les environs ont été fouillés.

On a vu passer Verstreeppen, se dirigeant vers l'Escaut.

Au « Pont des Vaches » il s'est arrêté pour se laver le visage et s'envelopper la main. La femme Ricq lui avait vu, on se le rappelle, une entaille sans doute faite par sa victime.

Plus loin, vers Condé, il a été de nouveau aperçu par une femme.

Vers midi, le bruit courait qu'il avait été retrouvé noyé. C'était faux. Parmi ceux qui le connaissent, les uns pensent bien qu'il a pu se jeter à l'eau — et de corps pourrait ne pas remonter de suite — mais les autres estiment qu'il a pu gagner la Belgique, son pays d'origine où il a encore sa mère, soit en suivant le canal, soit en prenant le tramway de Quiévrain ou de Bonsecours.

Les chefs de train seront interrogés ; avec sa blessure, le meurtrier n'a pu passer inaperçu.

S'il est en Belgique, il ne peut tarder à tomber dans les mains de la justice, qui a été avisée par le parquet.

Les renseignements recueillis sur lui ne le représentent pas comme un mauvais ouvrier, et à l'établissement, on ne se plaignait pas de lui. Mais, ainsi que nous l'avons dit, sa séparation d'avec Joséphine l'avait vivement affecté, sans qu'on puisse croire cependant qu'il méditait à exécution les desseins qu'on lui faisait parfois allusion.

Les deux pauvres petits orphelins ont été recueillis par le voisinage.

Les obsèques de la victime auront lieu aujourd'hui.

Hygiène Alimentaire

L'eau dans le beurre

J'écrivais dernièrement que l'eau se trouve dans le beurre dans la proportion moyenne de 16 % ; on peut obtenir des beurres à 8 % d'eau ; on en a rencontré à 35 %.

On fabrique à Hambourg sous le nom de « Packbutter » un beurre contenant 27 % d'eau : les tribunaux allemands permettent la vente de ce produit à la condition que le fournisseur renseigne exactement l'acheteur sur la quantité d'eau incorporée. Ils ont admis qu'il y a fraude chaque fois qu'un beurre déclaré pur, normal, contient plus de 20 % d'eau.

En Belgique, un arrêté publié le 27 septembre 1904, fixe à 18 % la limite maxima d'eau contenue dans du beurre pur. Mais un beurre mouillé à 30 % et au-delà peut être mis en vente à la condition de porter l'inscription en langue française sur une de ses faces, en langue flamande sur l'autre, donnant l'indication exacte de sa teneur en eau.

En France nous attendons une loi, on la dit prochaine, qui fixera la qualité d'eau que peut contenir un beurre pur marchand. Malgré tous les conseils donnés par tous ceux qui s'intéressent à notre industrie laitière bon nombre de cultivateurs n'apportent pas les soins nécessaires dans la préparation du beurre. De là ces excès d'eau dont pâtissent parfois les marchands, qui leur valent des procès onéreux, et qui ne sont pourtant que les effets d'une négligence, d'un mauvais travail, d'une défectueuse manipulation.

Dans les bureaux du ministère de l'agriculture on annonce sans trop de mystère, que la limite d'eau sera fixée à 18 % : alors ou bien les routiniers ne fabriqueront plus de beurre, ou bien corrigeant leur méthode, ils ne le livreront que dans les conditions légales.

Cette question de la quantité d'eau « normale » dans le beurre est très importante et très controversée ; j'ajouterai qu'elle est très peu connue. J'ai voulu prendre l'avis d'un idoine flamand, et voici quelle a été sa consultation :

« Veuillez, me dit-il, suivre les résultats de diverses expériences personnelles dirigées avec le plus grand soin. J'ai baratté de la crème d'un lait écrémé par nos vieux procédés dits des « telles, » des antiques terrines en terre dans lesquelles le lait avait reposé trois à quatre jours et qui me donnaient de la crème très épaisse presque exempte de lait. J'ai baratté cette crème pendant une grosse demi-heure et j'ai obtenu des grumeaux de beurre du volume d'un grain de blé. J'ai délaité, j'ai lavé à l'eau froide quatre fois, puis après avoir laissé égoutter ce beurre en grumeaux dans un local froid (j'opérais en hiver), j'ai pressé la masse dans un malaxeur. Le beurre raffermi, j'ai procédé à un second malaxage, et à un demi-jour d'intervalle, à une troisième, à une quatrième opération. Je suis arrivé ainsi à obtenir un produit ne renfermant que 9 % d'eau. Mais remarquez qu'à ce point, le beurre trop travaillé, avait une pâte fatiguée, huileuse ; il était moins marchand, moins vendable ; il eût été coté de qualité inférieure.

Si j'ajoute que dans la pratique, la main-d'œuvre de l'extraction forcée d'eau, est chère, que cette manipulation est délicate, on conviendra que l'opération serait doublement mauvaise : elle fait monter le prix de revient, elle fait tomber la qualité du produit.

« Voyons maintenant la contre-partie.

Dans des expériences répétées, avec de la crème de centrifuge et deux opérations soignées de malaxage, j'ai obtenu des beurres à 17 % et à 19,5 % d'eau. La qualité de ces beurres était très bonne ; la pâte longue, fine, savoureuse et de belle apparence. Ces expériences ont été faites en mars, par temps froid ; le barattage maintenu à 20 degrés centigrades et le délaitage repris trois fois à l'eau froide. Je viens de répéter deux fois cette expérience à la température de 23 degrés, et je n'ai pu arriver dans ces conditions à obtenir un beurre contenant moins de 23 % d'eau.

En janvier dernier, e procédais à un barattage à 30 degrés, j'obtins un beurre sec et cassant. Le cultivateur qui suivait mon opération me dit : « Votre beurre est brûlé ». Eh bien, à l'analyse, ce beurre, d'aspect grenu, contenait 35 % d'eau ! »

La quantité d'eau dans le beurre variera selon la qualité de la crème, le mode d'écrémage, le système de barattage et de malaxage : l'excès d'eau peut être dû à un vice de fabrication en dehors de toute falsification.

Sans doute, on peut introduire frauduleusement de l'eau dans du beurre : les Allemands ont pour ce faire un système fort ingénieux. Mais cette fraude pour facile qu'elle soit, ne saurait être pratiquée sans amener la détérioration de la marchandise ; ce que le fraudeur gagnerait en quantité, en poids, il le perdrait sur la qualité. Et puis, que peut bien rapporter cette fraude ?

D'abord, posons bien la question. J'assistais dernièrement à Douai, à un procès pour falsification du beurre par mouillage. Le marchand était accusé d'avoir mis en vente un beurre contenant 26 % d'eau.

Nous verrons plus tard ce que peuvent valoir « scientifiquement » des analyses officielles présentées aux tribunaux par certaines personnes qui s'intitulent chimistes. Pour le moment je veux accepter le chiffre de 26 %.

Ah ! M. le procureur eut un beau mouvement : Vous achetez du beurre, disait-il, vous payez cette marchandise comme beurre et le négociant vous sert 26 % d'eau, plus du quart. Et, contenant à peine son indignation, le magistrat, dans un geste de sauveur social, requerrait le maximum des pénalités, d'une loi qui du reste n'était pas applicable au délit qu'il poursuivait.

Raisonnons un peu : s'il est admis que normalement un beurre contient 16 %, dans le cas qui nous occupe, le fraudeur a mouillé son beurre de 10 %. Que lui vaut cette falsification ?

Beurre à 2 fr. 50 le kilog. : 10 % d'eau représentant 25 centimes de bénéfice frauduleux par kilog. Or, la détérioration de qualité d'un beurre qui laisse suinter des gouttes d'eau par la pression, qui a l'aspect caractéristique des beurres mouillés ou non malaxés avant d'être mis en vente, peut — sans aucune exagération — être évaluée à 20 centimes au kilog.

Donc, gain au poids 25 centimes, perte qualité 20 centimes, voilà la balance. Il reste à ce fraudeur 5 centimes au kilog. pour les frais de main-d'œuvre de son opération. Eh bien, non ; tant qu'on ne me démontrera pas un autre profit à cette fraude en mettant le préjudice moral et matériel des contraventions, je conclurai que pareille fraude ne peut être faite que par des imbéciles.

J'ai la conviction qu'un grand nombre de cultivateurs et de marchands ont été honnêtement condamnés. Je voudrais y insister car, pour implacable que je demande que soit la répression de toute fraude, je pense qu'il est raisonnable de vouloir que la Justice qui déjà a la fâcheuse réputation d'être boiteuse, ne soit pas aveugle par surcroît.

G. DESMONS.

Dernière Heure

Démission de M. Delcassé

Paris, 5 juin. — La démission prochaine du ministre des Affaires étrangères paraît certaine.

L'Agence « Information » nous téléphone : « On considère, dans les milieux politiques, qu'étant donnée la tournure prise par les événements du Maroc, la situation de M. Delcassé devient de plus en plus difficile. Le bruit de sa démission, que rien d'ailleurs n'a encore confirmé, a couru aujourd'hui.

On estime généralement que le Conseil des Ministres, qui se réunira demain à l'Elysée, aura une importance toute particulière en ce qui concerne son de l'examen de la question de la conférence internationale, convoquée par le sultan du Maroc.

D'autre part, une note Havas, d'allure officieuse, annonce :

On dit, dans les milieux politiques, que si M. Delcassé est amené à donner sa démission au Conseil des Ministres de demain, M. Rouvier assurera provisoirement l'intérim des Affaires étrangères. Le président du Conseil aurait l'intention de conduire directement les négociations relatives à l'affaire Marocaine avant d'offrir à un personnage politique la succession de M. Delcassé.

LE ROI D'ESPAGNE A LONDRES

Londres, 5 juin. — Le roi Alphonse XIII est arrivé à Portsmouth à 12 h. 45. Malgré une pluie torrentielle la foule s'était massée en masse au débarcadère.

Le roi a été reçu par le Prince de Galles, représentant Edouard VII ; par les vice-amiraux Douglas, Wilson et Moore, et par le maire de Portsmouth qui lui a souhaité la bienvenue.

A 1 h. 30 le train royal se met en marche pour Londres. Il arrive à la gare de Victoria à 4 h. 35. Le roi Edouard VII s'y trouve. Alphonse XIII sans attendre l'arrêt complet du train saute légèrement sur le quai, le visage souriant. Il s'avance vers le Roi Edouard qui, lui mettant la main sur l'épaule, l'embrasse sur les deux joues.

Le roi d'Angleterre présente à Alphonse XIII les membres de la famille royale; M. Balfour, premier Ministre ; M. Douglas, Ministre de l'Intérieur, etc.

Au moment où le cortège royal, quittant Victoria-Station se met en marche, la pluie tombe à torrents.

Le cortège est arrivé sans incident à Buckingham-Palace.

M. LOUBET EN ESPAGNE

Paris, 5 juin. — Dans les conversations qu'il a eues avec le président de la République le jour de son départ de Paris, le roi Alphonse XIII a exprimé le vif désir de le voir venir en Espagne et lui adressera la lettre officielle qui serait à ce sujet. M. Loubet a accepté cette invitation. On croit que le voyage de M. Loubet à Madrid aura lieu vers la fin du mois d'octobre.

Les Courses d'aujourd'hui

VOIR NOTRE « VIE SPORTIVE »

Pronostics des journaux paraissant à Paris ce matin :

De la PETITE REPUBLIQUE : 1. *Toast*, Gromor. — 2. *Amalecite*, Cock Tail. — 3. *Hebron*, Mephias II. — 4. *Phœnix*, Avanti. — 5. *Pédebarn*, Noleval. — 6. *Bal Masqué*, Mr Lady Lu.

De l'AUTO : 1. *Toast*, Ambitieuse. — 2. *Cock Tail*, Amalecite. — 3. *Kansk*, Presto. — 4. *Proud*, Phœnix. — 5. *Nauarreux*, Pédebarn. — 6. *Bal Masqué*, Priam.

De l'ECLAIR : 1. *Grozar*, Toast. — 2. *Amalecite*, Barberini. — 3. *Hebron*, Presto. — 4. *Proud*, Phœnix. — 5. *Noleval*, Ecurie Lelellier. — 6. *Priam*, Bal Masqué.

Du GAULOIS : 1. *Toast*, Banshee. — 2. *Magon*, Avril. — 3. *Hebron*. — 4. *Phœnix*. — 5. *Ecurie Lelellier*. — 6. *Bal Masqué*.

Du MATIN : 1. *Toast*, Ambitieuse. — 2. *Cock Tail*, Barberini. — 3. *Kansk*, Hébron. — 4. *Phœnix*, Proud. — 5. *Nauarreux*, Noloval. — 6. *Bal Masqué*, Priam.

Du NEW-YORK-HERALD : 1. *Noleval*, Moulin. — 2. *Playful Jonny*, Amalecite. — 3. *Presto II*, Ecurie Caillot. — 4. *Proud*, Coy à l'Ane. — 5. *Ecurie Lelellier*, Asnières. — 6. *Ma Lady Lu*, Bal Masqué.

Du PETIT JOURNAL : 1. *La Touraine*, Moulin. — 2. *Amalecite*, Magon. — 3. *Ecurie Caillot*, Hebron. — 4. *Picnic*, Proud. — 5. *Manoulesco*, Asnières. — 6. *Priam*, Domino.

Du PETIT PARISIEN : 1. *Moulin*, Banshee. — 2. *Magon*, Rama. — 3. *Hebron*, Kansk. — 4. *Phœnix*, Coq à l'Ane. — 5. *Pedebearn*, Asnières. — 6. *Bal Masqué*, Priam.

Du RADICAL : 1. *Ballainvilliers*, Grozar. — 2. *Barberini*, Cock Tail. — 3. *Hebron*, Presto. — 4. *Phœnix*, Proud. — 5. *Pedebearn*, Ecurie Lelellier. — 6. *Bal Masqué*, Domino.

(ceci) remarquer, au contraire, que nous n'avons pas un instant à perdre.

— Comment cela ?

— Il faut que nous sortions.

— Quand-ce à dire ?

— Nous sommes à la veille de graves événements, et cette soirée doit décider du résultat de nos efforts.

— Enfin, qu'exigez-vous de moi ?

— Un dernier acte de résolution et d'énergie.

— Parlez !

— Alice va ce soir à l'Opéra.

— Quimporte ?

— Elle occupera une loge d'entre-colonnes.

— Eh bien ?

— Il faut que pendant cette soirée vous alliez passer une heure ou deux auprès d'elle...

Mortimer fit un soubresaut.

— Oh ! jamais ! s'écria-t-il ; m'afficher avec cette femme, me donner ainsi en spectacle, laisser croire à tout ce monde qui m'estime encore que j'ai quelques relations avec cette misérable !...

Bridard releva la tête.

— Et c'est précisément là ce que j'attends de vous, dit-il avec force. Nous sommes arrivés au sommet de la pente que nous remontons depuis quelques mois... Encore un pas, et rien de ce que nous voulons savoir ne nous échappera, croyez à ce que je dis, sir Edgar Mortimer... Si vous faites ce que je vous demande, avant quelques jours, nous tiendrons Alice entre nos mains, et Edmée vous sera rendue.

— Ce que vous me conseillez est odieux !

— Il faut être supérieur à de pareilles faiblesses ; notre but est sacré, rien ne doit plus nous arrêter.

— Et si Edmée apprenait ?...

— Bon !... elle pense bien à Alice ! Je vous promets que les événements vont se précipiter avec une telle rapidité qu'elle en sera surprise presque autant que nos adversaires.

— Votre assurance me gagne.

— Eh bien ! ne réfléchissez pas... Ayez confiance... et demain vous me remercierez d'avoir tant insisté...

Mortimer ne répliqua pas... et immédiatement il procéda à sa toilette...

Pendant ce temps, Bridard avait sonné et donné l'ordre d'atteler le coupé.

Il était resté dans le salon, et à travers la porte entr'ouverte il continuait la conversation avec Mortimer.

— Il est huit heures, dit-il ; vous serez prêt à huit heures et demie, et vous arriverez à neuf heures. C'est le bon moment... on ne vous attend pas avant.

— Alice est donc prévenue ? fit Mortimer à travers la porte.

— Parbleu ! C'est moi qui lui ai fait envoyer la loge de votre part.

— Ah ! j'ai hâte de finir cette comédie !

— Nous touchons au dénouement.

— Est-ce que vous ne comptez pas m'accompagner ?

— Je n'aurai garde d'y manquer... Seulement nous nous quitterons sous la marquise, et chacun tirera de son côté.

— Mais nous nous retrouverons ?

— N'en doutez pas.

— D'ailleurs, je ne compte pas rester longtemps dans cette loge.

— Pourvu qu'elle vous y reçoive... et que l'on vous y voie... c'est tout ce que je demande !... Moi, je serai dans la salle et je jugerai de l'effet.

— Sur qui ?

— Sur Henry de Blanca, que je m'attends bien à y trouver, et sans qui la fête ne serait pas complète.

— Il sera là ?

— Vous pouvez en être certain. Il y serait venu de lui-même, mais pour m'assurer de sa présence, je l'ai fait prévenir du dessein qu'Alice avait formé de s'y rendre sans lui.

— Que de combinaisons !

— Ah ! ne riez pas, monsieur, car c'est tout simplement de l'art !

— Enfin, qu'espérez-vous de toutes ces ruses ?...

Bridard eut un geste énergique.

— Je ne le répéterai jamais assez, dit-il d'un ton presque grave ; deux intérêts sont en jeu, le vôtre et celui de la justice qui ne veut pas qu'un crime reste impuni, ou qu'un coupable échappe à la loi... Cela aura été long... nous n'avions pas entre les mains des armes suffisantes pour accuser sûrement la malheureuse qu'il s'agit de frapper ; elle se tenait d'ailleurs sur ses gardes et se méfiait... L'heure n'était pas venue ! Mais aujourd'hui la situation n'est plus la même... et demain peut-être la lumière se fera sur toute cette affaire...

— Et Jane la Rousse... et Balcam... les avez-vous abandonnés ?

Un pli soucieux creusa le front de Bridard.

— Je n'abandonne rien, répondit-il ; seulement il s'est passé, de ce côté, une chose inattendue...

— Laquelle ?...

— L'un des deux personnages a disparu.

— Ce n'est pas Balcam, au moins ?

— C'est Jane.

— Qu'est-elle devenue ?

— Je le saurai ce soir ; deux de mes agents doivent se trouver rue Le Peletier ; ils me renseigneront sur ce qui me reste à connaître.

Mortimer ne put s'empêcher de sourire.

— Diable !... dit-il avec une pointe d'enjouement, vous faites bien les choses, et vos hommes ne doivent pas être fâchés d'être ainsi menés à l'Opéra.

— Mes hommes vont partout, répondit Bridard avec simplicité ; ils ne dédaignent pas même de se mêler au monde officiel des Tuileries lorsqu'ils sont requis à cet effet ; quant à ce qui est de l'Opéra, ils seront à la claque et rien de plus... il ne faut pas faire de dépenses inutiles... Mais pardon, monsieur, votre pendule marque neuf heures moins le quart, et je crois, vous voilà prêt ; ne croyez-vous pas que le moment est venu de partir ?

— Je suis à vos ordres, monsieur Bridard.

— Eh bien ! circulons alors ; nous avons bien des choses à faire ce soir et notre temps est précieux.

Bridard alla ouvrir la porte, passa le premier et descendit rapidement l'escalier.

Le coupé attendait sous l'entrée. Il y monta après Mortimer.

— A l'Opéra ! dit-il au cocher en fermant la portière.

Le trajet fut vite franchi ; en moins de dix minutes ils s'arrêtaient devant l'Opéra.

— Voilà qui est fait ! dit Bridard avant de sauter à terre. Allez à vos affaires ; moi, je vais aux miennes, et si vous voulez bien me permettre, à moins d'incident imprévu, je vous prendrai à la sortie du théâtre.

— Mais je ne resterai pas jusqu'à la fin ! se récria Mortimer.

— Il eût été cependant d'une bonne politique de reconduire la belle Alice jusque chez elle... Mais après tout, ce n'est point indispensable, et je n'élève pas d'objection... Agissez donc comme il vous plaira, selon l'inspiration du moment. Moi, j'aurai l'œil sur vous, et vous ne sortirez pas sans que je vous voie.

— A bientôt alors ! dit Mortimer.

— A bientôt ! répondit Bridard qui se perdit dans la foule dont les flots inondaient les portiques.

C'était l'entr'acte...

Instinctivement Bridard plongea du regard dans la boutique du marchand de vin établi en face, et rencontra presque aussitôt une figure de connaissance.

Celle de Grinçard, qui s'abreuvait d'un mêlé-cass...

Cela ne l'étonna pas, et même il s'en réjouit.

Il alla à lui, lui fit signe de la rue et revint l'attendre sous la marquise.

Grinçard accourut sur ses pas.

— Eh bien !... quelles nouvelles ? demanda Bridard en l'entraînant dans un angle obscur.

— Des « flottes ! »... répondit Grinçard en chignant de l'œil ; il y en a des flottes... et j'ose dire qu'elles ne vous seront pas toutes agréables.

— As-tu été à Saint-Mandé ?

— Précisément ; et savez-vous ce que j'y ai découvert ?

— Qui cela ?...

— Le cabotin.

— Philippe ?

— Ah ! décidément... pour un lapin... c'est un rude lapin... et j'ai mis deux jours à le reconnaître.

— Que fait-il là ?

— Il couve la petite.

— Le misérable !... Mais Ducoudray vit isolé, ils ne se voient pas ?...

— Ils